



## **Reprendre le pouvoir de la fourche à la fourchette. Une approche écosocialiste de la souveraineté alimentaire.**

Virginie Godet  
Février 2025  
12.464 signes

*En guise de mise en bouche, commençons par resituer conceptuellement ce qu'est l'écosocialisme. Ce mouvement prend ses racines dans une relecture de la pensée écologiste de Karl Marx selon qui « Le Capital n'épuise pas seulement le travailleur, il épuise aussi la terre »<sup>1</sup>. Il est désormais impossible de nier ce constat, après deux siècles de capitalisme industriel et financier, alors que le changement climatique est désormais établi et pratiquement irréversible et alors que nous assistons également à la sixième extinction de masse. La terre est épuisée, les travailleurs aussi.*

On ne peut créer un paradis social sur un désert écologique, comme on ne peut créer de paradis écologique sur une ruine sociale. L'écosocialisme tente donc de résoudre cette équation ô combien complexe, en proposant l'émergence de nouveaux fonctionnements, d'un nouveau paradigme, en sortant de la logique productiviste et en introduisant notamment la planification démocratique dans la mise en œuvre de la production.

### *Ecosocialisme*

Si cette idée était déjà en germe dans l'Allemagne des années 1970 et a continué son petit bonhomme de chemin entretemps, on peut considérer qu'elle a vraiment émergé au début du

---

<sup>1</sup> Karl Marx, Le Capital, Livre I, Ch. XV, paragraphe 10.  
<https://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-I/kmcapI-15-10.htm>

21ème siècle, à travers les travaux de nombreux chercheurs, militants et intellectuels, et notamment en 2002, dans le « Manifeste écosocialiste international »<sup>2</sup>, rédigé par Michael Löwy et Joël Kovel. Depuis, de nombreux mouvements et partis politiques se sont soit inspirés de cette vision (parfois sous une forme allégée) ou se sont directement créés en se basant sur cette dernière.

Dans une perspective d'éducation permanente, on notera qu'il est possible d'ancrer cette vision dans le quotidien de manière à faire voir les possibilités de transformation sociale qu'elle peut aménager à un niveau principalement local. En effet, les questions de pratiques agricoles, des traités de libre-échange, de préservation des sols, de maintien d'une agriculture paysanne et d'organisation concrète des modes de production et de distribution d'une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre permettent de toucher du doigt les besoins primaires de tout individu, du producteur au consommateur, de la fourche à la fourchette.

### *Des déséquilibres qui nous concernent*

Les accords de libre-échange, tels que le récent traité UE-Mercosur, ont bien entendu un impact sur les productions agricoles dans les différents pays contractants et tiennent rarement compte des réalités de terrain<sup>3</sup>. Priorité est alors donnée aux monocultures ainsi qu'aux élevages de grande ampleur destinés à l'exportation. Dans ce cadre, les aides publiques au secteur agricole favorisent les grandes exploitations. Ces mêmes modèles entraînent un épuisement des sols, une déforestation massive, une surconsommation d'eau, une diminution et une pollution des nappes phréatiques. La chose est désormais bien documentée. Au Sud comme au Nord, ce sont les fermes familiales, les petites coopératives paysannes et les cultures vivrières qui pâtissent de ces choix politiques. C'est ainsi qu'aujourd'hui en Wallonie, la moitié des exploitations agricoles n'est pas rentable et « 77% des producteurs ont des craintes quant à l'avenir du secteur »<sup>4</sup>. Dans le même temps, l'augmentation des prix des produits alimentaires s'avère particulièrement lourde pour les ménages francophones. C'est ainsi que 45% des francophones reconnaissent souffrir en ce qui concerne leur pouvoir d'achat. Cet état de choses correspond à la nécessité de devoir réaliser des économies dans différents domaines de leur vie. L'alimentation est citée par 36% des répondants. C'est d'ailleurs « principalement le cas des personnes issues des classes sociales inférieures et vivant dans de petites localités »<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> Manifeste écosocialiste international, Contretemps, 2002.

<sup>3</sup> Galerneau Guillaume, Les accords de libre-échange contre les droits humains et l'environnement, Attac France, jeudi 28 mars 2024, Url: <https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/article/les-accords-de-libre-echange-contre-les-droits-humains-et-l-environnement>. Date de consultation : 17 janvier 2025.

<sup>4</sup> Trends-Tendances, Agriculture wallonne : des chiffres interpellants, article mis en ligne le 17-07-2024. Url: <https://trends.levif.be/entreprises/agriculture-wallonne-des-chiffres-interpellants/>. Date de consultation : 2 février 2025.

<sup>5</sup> Le sillon belge, édition en ligne du 22 juin 2022. Url : <https://www.sillonbelge.be/9368/article/2022-06-22/observatoire-de-la-consommation-alimentaire-laugmentation-des-couts-plombe-les>. Date de consultation: 29 janvier 2025.

Or, d'un point de vue tant environnemental que social, la relocalisation de la production alimentaire fait partie des réponses possibles aux différentes crises que nous traversons pour l'heure. Il ne s'agit donc pas pour les Etats de se replier sur soi, mais surtout de protéger et de développer des modèles résilients, permettant à la fois l'approvisionnement de la chaîne alimentaire et le maintien de l'emploi dans l'agriculture locale, ainsi qu'un niveau de rémunération digne pour les producteurs. C'est dans cette optique que des pratiques novatrices telles que les régies agricoles ou la sécurité sociale alimentaire peuvent être mises en œuvre.

### *Régies agricoles*

Les régies agricoles correspondent à des structures locales, gérées par les pouvoirs communaux. Elles permettent à ces derniers de garder la mainmise sur leur foncier et de le valoriser, plutôt que de le mettre en vente. Pourvoyeuses d'emplois non-délocalisables, tant permanents que saisonniers, elles offrent aussi la possibilité de contrôler la qualité des produits utilisés dans des cuisines relevant de la collectivité. En effet, il s'agit de développer sur le territoire, avec une gestion communale, ou supra-communale, une activité le plus souvent de maraîchage, mais qui peut également prévoir des activités de conserverie, avec pour but de fournir les services à la population tels que les crèches, les cantines des écoles, les maisons de repos et les services à domicile pour les personnes moins valides.

L'expérience est déjà en cours notamment dans plusieurs villes de France, tant dans des zones rurales que dans des zones urbaines denses, avec des adaptations aux différentes réalités locales. Par conséquent, il convient de bien calibrer la régie afin qu'elle réponde aux objectifs fixés, sans nuire au tissu agricole déjà existant. Des modes mixtes, alliant une régie avec du personnel maraîcher et la mise à disposition de terres à des coopératives paysannes ou à de jeunes exploitants souhaitant se lancer dans ce genre d'activités, peuvent également être explorés. Quoiqu'il en soit, ce type de projet relève du travail de long terme. En effet, le nombre d'acteurs impliqués par la mise en œuvre de telles structures est particulièrement important. On songera notamment aux élus locaux qui pour des raisons idéologiques, peuvent se montrer réfractaires à l'idée de la création d'une forme d'agriculture plus collective. En outre, la question des services auxquels la régie viendra s'adjoindre ou la problématique des publics à qui les repas seront destinés peuvent également donner lieu à de nombreux débats. Autant de possibles zones de blocages, de pierres d'achoppement, mais aussi d'accélérateurs et d'ambassadeurs de ce type de projet si ces inévitables frictions débouchent sur des consensus bien enracinés dans les réalités spécifiques des territoires concernés.

Du local au global en passant par le national, un autre projet à très long terme visant à la fois la population et les producteurs consiste en la création d'une branche supplémentaire de la sécurité sociale : la sécurité de l'alimentation. Le sujet est en débat tant dans les milieux académiques, à

travers notamment les travaux de l'économiste David Cayla<sup>6</sup>, que dans le milieu associatif, notamment grâce à Oxfam Belgique<sup>7</sup> ou encore la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, la ceinture alimentaire de la région liégeoise. Pour mémoire, une ceinture alimentaire désigne une formule d'organisation du territoire permettant le développement des rapports de production, de transformation, de distribution et de consommation en circuit court.

### *Sécurité sociale alimentaire*

Lors de rencontres militantes organisées en 2015 et consacrées aux critères d'élaboration de la Politique agricole commune (PAC), constat fut posé que ceux-ci reposaient sur les seuls modes de production, sans tenir compte de la destination des produits en adéquation avec la demande finale<sup>8</sup>. Or, la préservation et le développement de l'agriculture paysanne nécessitent une augmentation de la demande pour cette gamme particulière de produits. Comment faire, dès lors, pour permettre à des populations déjà en difficulté financière d'avoir accès à cette production plus respectueuse de l'environnement, plus rémunératrice pour les travailleurs du secteur, mais aussi plus onéreuse? Comment faire sortir l'agriculture paysanne d'un marché de niche, accessible aux seules tranches de la population ayant un revenu supérieur?

C'est alors qu'a émergé la proposition de la Sécurité Sociale Alimentaire (SSA). Partant du constat que l'aide alimentaire, bien que répondant à des besoins urgents et concernant un public précaire de plus en plus nombreux, s'avère pour ce dernier particulièrement stigmatisante, la SSA consiste en la mise en place d'une allocation mensuelle universelle, financée par des cotisations dédiées et calculées en fonction des revenus.

Cette allocation serait réservée à l'achat de produits conventionnés, lesquels seraient déterminés en fonction des besoins exprimés. Bien entendu, les modalités d'organisation de cette solvabilisation de la demande d'aliments durables restent encore à définir. Quel organisme perçoit les cotisations et distribue les allocations? Quel processus pour choisir les produits concernés? Comment impliquer les citoyens dans le processus? A ce stade, une proposition a émergé : l'organisation de caisses de sécurité sociale alimentaire décentralisées. L'idée sous-jacente consiste à associer les citoyens et les producteurs à la prise de décision afin de créer des espaces de rencontre afin de lever les potentielles barrières et ainsi ancrer chaque caisse de SSA dans la réalité du terrain. Pour ce faire, chacune d'entre elles couvrirait une zone maximale de

---

<sup>6</sup> David Cayla, Proposition pour un nouveau modèle agricole. 03/11/2022, Les Economistes Atterrés, Url : <https://www.atterres.org/proposition-pour-un-nouveau-modele-agricole/>. Date de consultation : 26 février 2025.

<sup>7</sup> Oxfam Belgique, La sécurité sociale pour reprendre en main notre alimentation, 04 septembre 2024. Url : <https://oxfammagasinsdumonde.be/une-nouvelle-branche-de-la-securite-sociale-pour-reprendre-en-main-notre-alimentation/>. Date de consultation: 1er mars 2025.

<sup>8</sup> Ceinture Aliment-Terre Liégeoise ASBL, LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION. UNE UTOPIE QUI COMMENCE À S'INCARNER ?, décembre 2021. Url: [https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/02/097\\_CATL\\_5\\_SSA\\_utopie\\_WEB.pdf](https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/02/097_CATL_5_SSA_utopie_WEB.pdf). Date de consultation: 21 janvier 2025.

20.000 habitants. Le modèle est donc en gestation, en discussion et dans les circonstances politiques actuelles, peut sembler utopique. Mais qu'est-ce qu'une utopie, finalement, sinon un futur qui prend le temps de la maturation, une idée en germe qui attend le moment propice pour s'inscrire dans la réalité?

Evidemment, ces deux propositions sont à considérer parmi d'autres. Elles ne constituent en rien une panacée. Cependant, dans une approche écosocialiste qui peut parfois sembler éminemment théorique et lointaine dans sa volonté de changement radical de la société, elles constituent des points d'ancrage, des instantanés de solutions concrètes, soit qu'elles sont déjà mises en œuvre, comme les régies agricoles, soit que leur fonctionnement est en phase de réflexion comme dans le cas de la sécurité sociale alimentaire. Mais avant toute chose, ce sont surtout des exemples d'initiatives cherchant à concilier, par delà la théorie, des modes de production plus écologiques, des modes de fonctionnement plus démocratiques, tout en tenant compte des classes populaires, des plus précaires et des travailleurs qui nous nourrissent toutes et tous.